Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/1861

1.7.2024

DÉCISION (UE) 2024/1861 DU CONSEIL EUROPÉEN
du 28 juin 2024
portant élection du président du Conseil européen

LE CONSEIL EUROPÉEN,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 15, paragraphe 5,

considérant ce qui suit:

(1) Le 30 novembre 2024, le mandat de l'actuel président du Conseil européen, M. Charles MICHEL, prendra fin.

(2) Il convient donc d'élire un nouveau président du Conseil européen,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. António COSTA est élu président du Conseil européen pour la période allant du 1er décembre 2024 au 31 mai 2027.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 28 juin 2024.

Par le Conseil européen

Le président

C. MICHEL